



Société
des Études
Staëliennes

Le trésorier
Guillaume
Cousin

Appel à cotisation 2024

Cher(e) ami(e) staëlien(ne),

L'appel à cotisation se fait désormais en début d'année. Nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation **avant le 1^{er} novembre 2024**. Si vous effectuez votre renouvellement après cette date, votre adhésion comptera pour l'année civile suivante.

Les cotisations versées nous permettent de poursuivre la publication de notre revue, les *Cahiers staëliens* (envoyés automatiquement aux membres à jour de cotisation au 1^{er} novembre) et de soutenir nos activités, dont le prochain Colloque de Coppet qui aura lieu en 2026.

M. Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Pays :

Courriel :

Je renouvelle mon adhésion à la Société des Études Staëliennes en tant que membre

- étudiant (15 euros) titulaire (35 euros) enthousiaste (50 euros)
- donateur (montant libre, supérieur à 35 euros)

et acquitte ma cotisation par l'un des moyens suivants :

- adhésion par Paypal** à cette adresse : <http://www.stael.org/adhesion/>
- chèque bancaire** en euros sur une banque française à l'ordre de la Société des Études Staëliennes, à envoyer à Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines
- virement bancaire ou international** sur le compte
BRED 10107 00330 00020018449 24
(IBAN : FR76 1010 7003 3000 0200 1844 924 – BIC : BREDFRPPXXX)
- mandat international** à l'ordre de Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines

POUR LES MEMBRES HORS DE LA ZONE EURO : CONTACTER LE TRESORIER

Quel que soit le mode de paiement, ce bulletin est à renvoyer au trésorier :

Guillaume Cousin, 46 rue Léon Monnier – F-62160 Bully-les-Mines
tresorerie@stael.org

Je désire recevoir un reçu fiscal